

Sommaire exécutif

EXPÉDITEUR : M^e Arianne Leblond, avocate au Secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques
M^e Sylvie Champagne, secrétaire de l'Ordre et directrice du Secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques

DATE : 15 août 2017

OBJET : Mémoire sur le projet de loi S-226 – *Loi prévoyant la prise de mesures restrictives contre les étrangers responsables de violations graves de droits de la personne reconnus à l'échelle internationale et apportant des modifications connexes à la Loi sur les mesures économiques spéciales et à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

1* ¹	Description sommaire des enjeux, des objectifs poursuivis et des motifs pertinents à la discussion ou à la prise de décision
	<p>Ce projet de loi édicte la <i>Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus (loi de Sergueï Magnitski)</i> afin de prévoir la prise de mesures restrictives contre les étrangers responsables de violations graves de droits de la personne reconnus à l'échelle internationale.</p> <p>Ce projet de loi a été adopté par le Sénat le 11 avril 2017 et il a été renvoyé par la Chambre des communes au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international pour étude le 13 juin dernier.</p>
2	Recommandation ou résolution proposée
	<p>CONSIDÉRANT les commentaires du Comité sur les droits de la personne et du Comité en droit de l'immigration et de la citoyenneté;</p> <p>Nous recommandons au Conseil d'administration de :</p> <p>ENDOSSER le projet de mémoire.</p> <p>NE PAS PARTICIPER à la commission parlementaire du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international concernant le projet de loi S-226.</p>

¹ Cette section tient en compte les Impacts prévisibles sur les groupes désignés en leur qualité de membres du Barreau ou de membres du public.

3	Autres éléments pertinents, le cas échéant
3.1 Impacts financiers : S/O	
3.2 Consultations effectuées : <ul style="list-style-type: none">• Comité sur les droits de la personne• Comité en droit de l'immigration et de la citoyenneté	
3.3 Documents joints : <ul style="list-style-type: none">• <i>Projet de loi S-226 – Loi prévoyant la prise de mesures restrictives contre les étrangers responsables de violations graves de droits de la personne reconnus à l'échelle internationale et apportant des modifications connexes à la Loi sur les mesures économiques spéciales et à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i>• Mémoire sur le projet de loi S-226	